

Léon JOSSE



Léon JOSSE est né le 10 novembre 1973 à Kétou, département du plateau (Bénin). Après ses études primaires à l'Ecole de base de Kandévié à Porto-Novo et à l'Ecole Primaire Publique Groupe A de Kétou, il effectue ses études secondaires aux collèges d'enseignement général de Kétou, de Pobè et au Lycée Béhanzin de Porto-Novo. Entré à l'Université Nationale du Bénin, il s'inscrit à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines précisément au département de Philosophie -Sociologie et Anthropologie et à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Politiques dans la Section Droit, devenue par la suite, Faculté de Droit et de Sciences Politiques où il achève son second cycle par l'obtention d'une maîtrise en philosophie à orientation épistémologique et d'une maîtrise en droit option, droit des affaires et carrière judiciaire. Titulaire d'un parcours exigé, Léon JOSSE a été retenu à l'issue d'une sélection rude pour le Master en Théorie du droit, une spécialité désertée par les chercheurs africains en raison de ses exigences théoriques et hautement cognitives. Au cours de l'année académique 2005-2006, il obtient un Master en Théorie du droit à l'Académie Européenne de Théorie du droit (Facultés Universitaires Saint Louis et à la Katholieke Universiteit Brussel) et s'engage pour une formation doctorale à l'Université de Gand (Belgique) dans le domaine de la méthodologie juridique (interprétation du droit). Après une thèse brillamment soutenue sur « interprétation de la loi et pluralisme des valeurs », Léon JOSSE est docteur en Théorie du droit dans la spécialité interprétation du droit.

Léon JOSSE est chercheur invité à Paris 1 Panthéon Sorbonne sous la direction du Professeur Otto Pfersmann.  
Pour la promotion de ses grades dans le monde universitaire, il est actuellement Maître-Assistant en Histoire du droit et des Institutions Publiques au Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

# Légistique

## Science de la rédaction d'une loi, d'une constitution, d'un décret, d'un arrêté, d'un contrat etc

Collection  
Reveils d'Afrique

1<sup>ère</sup> édition